

INFORMATIONS FAMILLES REOUVERTURE DU COLLEGE (voir documents annexes)

lundi 11 mai 2020, par [Administrateur](#)

NOTE AUX FAMILLES ET AUX ELEVES DE 6EME ET DE 5EME

Je vous rappelle que la réouverture du collège Jean BOUIN est prévue à partir du lundi 18 mai 2020 pour les élèves de 6ème et de 5ème volontaires.

Les élèves de 4ème et de 3ème rentreront à une date ultérieure, non communiquée à ce jour.

La rentrée des élèves sera échelonnée la première semaine afin de les accueillir et de les informer de la meilleure façon des modalités pratiques (distanciation physique, gestes barrière, l'hygiène des mains, etc...) et pédagogiques de cette reprise. A ce titre, je vous informe que l'infirmière scolaire passera dans toutes les classes durant cette période.

Calendrier de reprise (tous les élèves seront libérés à 16h) :

- Lundi 18 mai 2020 de 8h à 12h et de 14h à 16h : accueil des seuls élèves de 6ème
- Mardi 19 mai 2020 de 8h à 12h et de 14h à 16h : accueil des seuls élèves de 5ème
- Mercredi 20 mai 2020 de 8h à 12h : accueil des élèves de 6ème et de 5ème

Je tiens à préciser que nous avons calibré l'accueil des élèves et les listes des groupes en fonction des réponses qui ont été données par les familles.

L'accueil des élèves ne peut se faire à « la carte » et en conséquence, je vous précise que les élèves non-inscrits à ce jour ne seront pas accueillis au collège.

Comme je l'ai précisé, je vous rappelle que la demi-pension ne pourra malheureusement pas être assurée faute de personnel de service suffisant.

En effet, du fait de cette problématique, la priorité pour la réouverture sera donnée au nettoyage et à la désinfection des locaux et des matériels et il nous est donc impossible, à l'heure actuelle, d'ouvrir le service de demi-pension.

Dans ce cas, les familles qui le souhaitent pourront exceptionnellement fournir un repas froid à leur enfant (La note d'information du ministère de l'éducation nationale (FAQ du 12/05/2020) précise, concernant la restauration et l'hébergement, qu'en cas d'absence de toute solution de restauration scolaire, et à titre très exceptionnel, ce qui est notre cas, il sera demandé aux parents qui le souhaitent de fournir un repas à leurs enfants).

Les familles des élèves concernés devront informer le collège de cette solution, au plus tard, le vendredi 15 mai 2020, et seuls des repas froids conditionnés dans des sacs ou paniers isothermes préservant la chaîne du froid seront acceptés.

Les élèves qui ne déjeuneront pas au collège seront donc libérés à 12h et reprendront à 14h.

Je vous rappelle que la réouverture du collège repose sur cinq principes fondamentaux à appliquer et à respecter par l'ensemble des usagers :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière

- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

Les parents d'élèves jouent donc un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

A ce sujet, je vous précise qu'en cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève dans le collège, la conduite sera la suivante :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent impérativement chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

Je tiens à préciser que le protocole sanitaire prévoit la possibilité du retour à l'école des enfants atteints d'une maladie chronique, quelle que soit la pathologie. Les parents peuvent prendre attache de leur médecin généraliste ou spécialiste pour avoir un avis suivant la situation. Compléter par la possibilité de contacter le médecin EN par ailleurs.

Pour le médecin scolaire du collège, les parents peuvent la contacter au secrétariat du CMS au 04 90 20 82 41, sachant qu'il n'est ouvert que les lundis et vendredis. Ils peuvent aussi la contacter par mail à l'adresse du CMS : cms.isle-sur-sorgue@ac-aix-marseille.fr

Dans tous les cas, l'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif : Le collège informera sans délai les services académiques qui se rapprochent des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

Concernant les consignes sanitaires à appliquer et à respecter pour les 6ème et les 5ème :

Le port du masque sera obligatoire aux abords, à l'entrée et dans le collège et dans les transports scolaires, ainsi que le respect de la distanciation physique entre toutes les personnes (élèves, personnels, parents d'élèves). Les familles doivent faire en sorte que les enfants soient munis d'un masque.

La mairie de la ville de l'Isle sur la Sorgue et la communauté de communes ont mis, gratuitement, à disposition des masques à toutes les familles l'isloises. Si vous ne les avez pas reçus, je vous invite à contacter la mairie le plus rapidement. Les parents veilleront à fournir un masque supplémentaire à leur enfant afin qu'il puisse en changer en cas de besoin.

Concernant la commune de Velleron, nous n'avons pas d'information à ce sujet, il convient donc aux familles de se rapprocher du service compétent.

Concernant les transports scolaires, nous n'avons pas, à cette heure, d'information particulière. Vous serez informés dès que nous aurons reçu des instructions à ce sujet. Dans tous les cas, le port du masque et la distanciation physique seront de rigueur.

Les élèves auront également l'interdiction d'échanger des objets ou du matériel scolaire. Les casiers ne seront pas accessibles durant cette période.

Dans l'établissement, le maintien de la distanciation physique (distance minimale d'un mètre entre chaque personne), **sera obligatoire** pour les élèves et les personnels dans tous les lieux d'accueil : cour de récréation, sanitaires, couloirs, salles de classes, etc... **ainsi que l'application systématique des gestes barrière :**

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Le collège a déterminé l'organisation de la journée et des activités scolaires des élèves. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

Les salles de classes ont été réaménagées et peuvent accueillir des groupes de 15 élèves dans le respect des distances entre chaque usager (au moins 1 m de distanciation entre chaque élève devant, derrière et sur les côtés). Une salle sera affectée à un groupe d'élèves et ce sont les enseignants qui se déplaceront. Les élèves auront une place attitrée dans la salle.

Mise en place d'un marquage au sol des distances à respecter dans les lieux stratégiques et surveillance renforcée dans les espaces extérieurs, les couloirs et les sanitaires.

Les récréations seront organisées par groupes de classes à différents horaires afin de tenir compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements est une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus et de la réouverture du collège.

L'accès aux sanitaires sera contrôlé et fléché. Lavage des mains à l'entrée et gel hydro-alcoolique à la sortie, mise à disposition de papier jetable et installation de poubelles spécifiques pour les déchets.

Les élèves auront l'interdiction de boire directement au robinet, de ce fait, ils pourront, s'ils le souhaitent, apporter leur propre bouteille d'eau. Des gobelets seront distribués par la vie scolaire afin que les élèves puissent boire régulièrement dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Le nettoyage et la désinfection sont donc une priorité et seront appliqués avec des produits spécifiques et selon la fréquence imposée par le protocole sanitaire.

Toutes les salles de classes et certains lieux d'accueil ont été équipés de distributeurs de gel hydro-alcoolique à disposition des élèves et des personnels.

Concernant le fonctionnement pédagogique pour les 6ème et les 5ème :

Pour répondre au mieux aux objectifs pédagogiques de cette période et aux conditions de reprise avec un nombre restreint d'élèves, après concertation auprès des équipes enseignantes, nous avons décidé de continuer le télé-enseignement en présentiel et en distanciel.

En effet, cette solution alternative s'avère être le moyen le plus juste pour que tous les élèves d'un même niveau et d'une même classe aient accès aux mêmes contenus durant toute cette période, qu'ils soient au collège ou à leur domicile.

Par conséquent, veuillez trouver ci-dessous l'organisation que nous avons retenue :

- Le télé-enseignement pour tous les niveaux sera maintenu jusqu'au 2 juin 2020 par l'équipe pédagogique du collège.
- En classe, l'accueil des élèves se fera par groupes d'un maximum de 15 élèves encadrés et accompagnés

par des enseignants du collège pour réaliser le télétravail donné par les professeurs de la classe. Les documents pédagogiques seront fournis aux élèves (cours, exercices, leçons, etc...). Les élèves devront être obligatoirement munis de leurs livres de français, mathématiques, anglais et histoire-géographie et sciences.

ORGANISATION SCOLAIRE

A 8h et à 14h : Dès leur arrivée au collège, les élèves doivent respecter la distanciation physique, et en particulier à l'extérieur du collège. Interdiction de se regrouper sur le parvis ou à la sortie des bus (une distance minimale de 2 mètres sera imposée entre chaque élève et chaque adulte présent.

Dans le collège, ils se rangent dans la cour devant l'emplacement de leur groupe (affichage sur les poteaux de la cour) en respectant la distanciation physique de 1m (marquages au sol).

Les récréations seront organisées par groupes à différents horaires afin de tenir compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière. Elles seront étalées sur le créneau 9h45 h à 10h45 (durée de 10 minutes). Si durant la classe un élève a besoin de se rendre aux toilettes ou à l'infirmerie, le surveillant présent dans le couloir le prendra en charge.

A la fin des cours, à partir de 12h et à partir de 15h45, les élèves descendent par groupes afin d'éviter les contacts et les problèmes de promiscuité.

A la sortie, les élèves ont l'interdiction de stationner en groupe ou sur le parvis, ils doivent immédiatement rentrer chez ou monter dans le bus eux en respectant la distanciation physique.

Pour les trois prochaines semaines, la continuité pédagogique proposée au sein du collège prendra donc la même forme que celle dont vos enfants ont bénéficié depuis ces dernières semaines. Nous ferons évoluer le dispositif en fonction de la progressivité de cette reprise.

Dans tous les cas, nous ferons de notre mieux pour assurer la réouverture du collège dans les meilleures conditions sanitaires et pédagogiques et continuer à assurer la continuité pédagogique en distanciel.

En cette période encore pleine d'incertitudes, particulièrement difficile pour tous, nous sommes tout à fait conscients des efforts, de la persévérance et de la bonne volonté dont vous et vos enfants faites preuve. Vous pouvez compter sur l'engagement des enseignants et de l'ensemble des personnels du collège.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour tout besoin particulier.

Je vous remercie de votre engagement personnel, de celui de votre enfant pour que l'ensemble de ces consignes soient respectées scrupuleusement.

Le Principal
M. MORETTI